

Surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues

Point hebdomadaire du 13 avril 2021

Points clés :

- Le nombre de décès reste significativement supérieur à celui attendu entre les semaines S40-2020 et S13-2021 au niveau national. Il repart en légère hausse en semaine 13.
- Le nombre de décès est supérieur à celui attendu plus spécifiquement chez les personnes de 65-84 ans jusqu'en semaine 13, alors qu'il est revenu dans les marges de fluctuation habituelle depuis la semaine 09 chez les 85 ans ou plus.
- En semaine 13, les effectifs de décès toutes causes confondues sont en excès dans 8 régions et dans 14 départements métropolitains.

Synthèse

- **Au niveau national**

Le nombre observé de décès dans les bureaux d'état-civil est significativement supérieur à celui attendu depuis la semaine 40-2020 jusqu'en semaine 13-2021, soit 27 semaines consécutives. Après une diminution observée depuis la semaine 04 jusqu'à revenir à la limite haute des marges de fluctuation habituelle en semaines 09 et 10, la mortalité repart à la hausse en semaine 11, se stabilise en semaine 12 et repart de nouveau à la hausse en semaine 13. L'excès estimé sur les douze premières semaines de l'année 2021 est compris entre +8% et +22% (Tableau 1).

A partir des certificats électroniques des décès, 4 146 décès sont enregistrés en semaine 14, en baisse de 3,2% par rapport à la semaine précédente (soit -137 décès).

A partir des données d'état-civil, les décès chez les 65-84 ans restent significativement supérieurs à ceux attendus jusqu'à la semaine 13, alors que les effectifs chez les 85 ans ou plus sont revenus dans les marges de fluctuation habituelle depuis la semaine 09 (Figure 3). Les décès certifiés par voie électronique en semaine 14 sont en baisse de 6% chez les personnes de 65-84 ans (-125 décès) et dans une moindre mesure chez les 85 ans ou plus (-2%, soit -32 décès) (Figure 4).

A partir de la certification électronique, le nombre de décès en semaine 14 est en baisse de 3,4% dans les établissements hospitaliers publics (-102 décès) et dans les EHPAD/maison de retraite (-10,3%, soit -34 décès) et reste stable dans les autres lieux (Figure 5).

- **Au niveau régional**

En métropole, le nombre de décès toutes causes confondues progresse de façon modérée en semaine 13 dans les régions **Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Normandie et Occitanie**, avec des effectifs à la limite haute des marges de fluctuation habituelle (Figure 6). Dans les **Hauts-de-France et en Ile-de-France**, le nombre de décès est toujours significativement supérieur à celui attendu jusqu'en semaine 13 et ne montre pas de tendance à la diminution. En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, le nombre de décès est également significativement supérieur à celui attendu jusqu'en semaine 13, mais semble avoir amorcé une diminution à partir de la semaine 10 (à l'exception de la semaine 11). Ces dynamiques restent à confirmer avec la consolidation des données.

Au total, le **nombre de décès reste significativement supérieur à celui attendu dans 8 régions en semaine 13** (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand-Est, Normandie, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) (Figure 7) **et dans 14 départements** (Figure 8).

A partir de la certification électronique, le nombre de décès est stable dans la majorité des régions en semaine 14. Une diminution des décès est observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-11%, soit -53 décès), Hauts-de-France (-10% soit -28 décès) et Normandie (-8% soit -20 décès) (Figure 9). A La Réunion, la diminution du nombre de décès se poursuit (-28%, soit -10 décès). On note également une baisse des effectifs en Martinique (-25%, soit -9 décès).

Situation nationale tous âges confondus

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, 2013 à 2021 (jusqu'en semaine 13) - France (Source des données : Insee, actualisation au 13 avril)

Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee

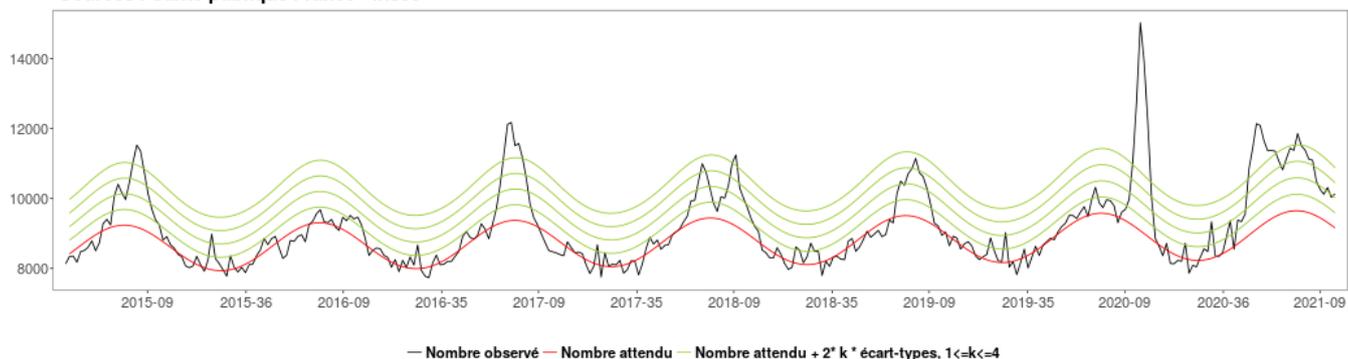
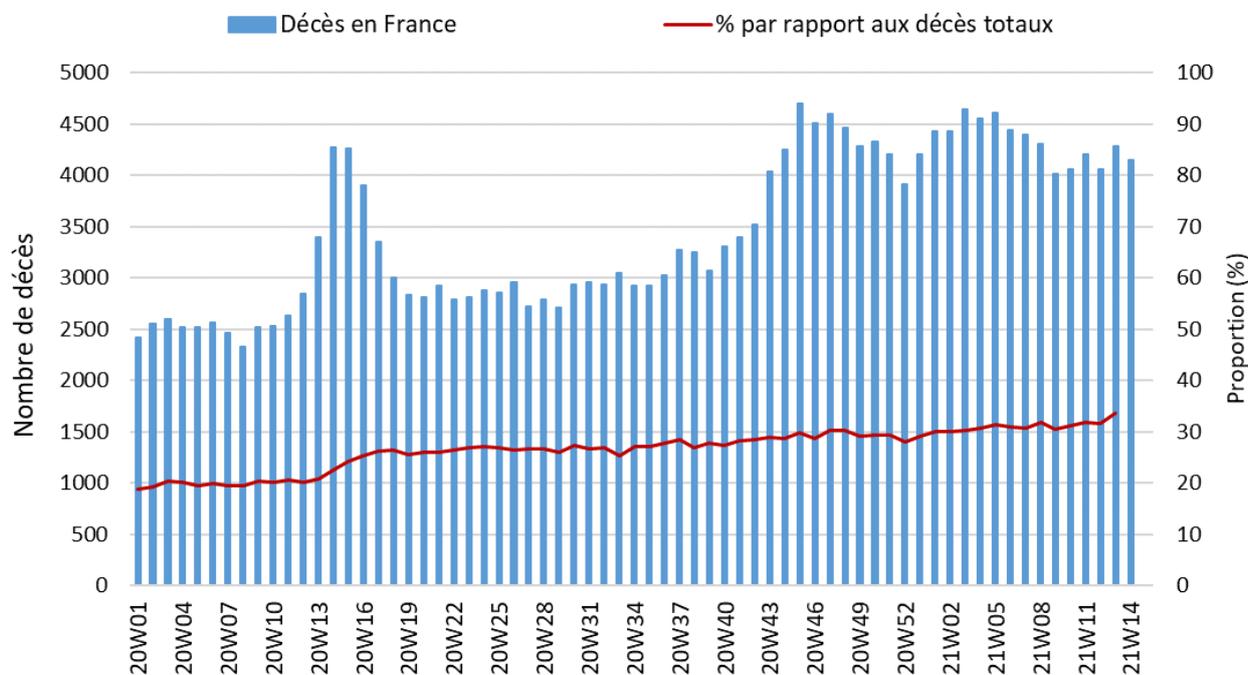


Tableau 1 : Estimation de la proportion (%) de l'excès de décès par rapport à la mortalité attendue, tous âges confondus dans l'échantillon de 3000 communes, France (Source : Insee-Santé publique France)

| Année 2020 | | | | | | | | Année 2021 | | | | | | | | | | | |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Semaine | S47 | S48 | S49 | S50 | S51 | S52 | S53 | S01 | S02 | S03 | S04 | S05 | S06 | S07 | S08 | S09 | S10 | S11 | S12 |
| % | +25 | +21 | +20 | +19 | +15 | +12 | +15 | +18 | +17 | +22 | +19 | +18 | +16 | +16 | +10 | +9 | +8 | +11 | +9 |

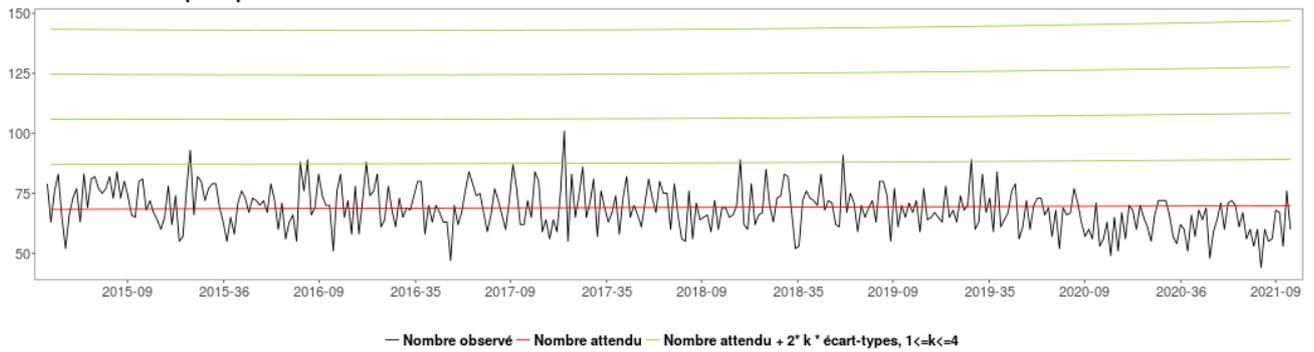
Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondus certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité nationale, à partir de S01-2020, Tous âges confondus – France (Sources des données : Insem-Cépidc et Insee)



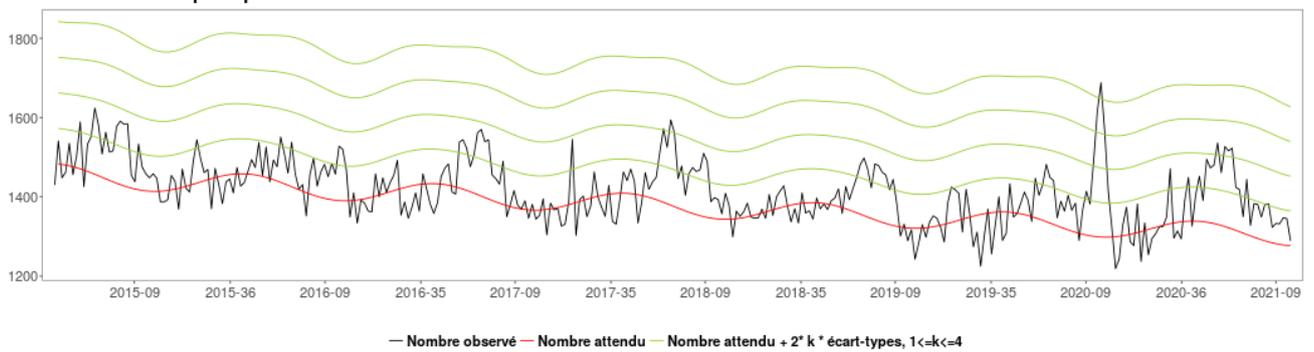
Analyse nationale par classe d'âges et par type de lieu de décès

Figure 3 : Fluctuations hebdomadaires de la mortalité par classe d'âges, 2013 à 2021 (jusqu'à la semaine 13) – France
(Sources des données : Insee - actualisation au 13 avril)

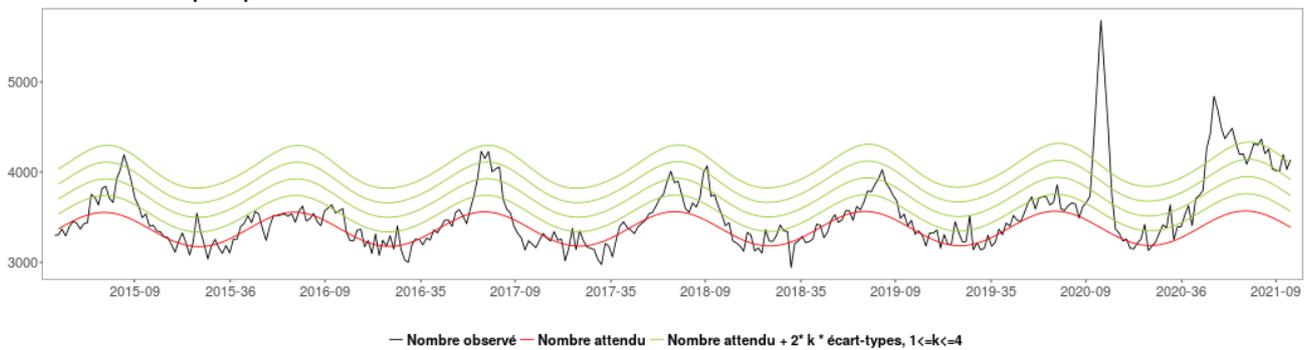
Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 0-14 ans
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 15-64 ans
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - 65-84 ans
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadaires de mortalité - France - Plus de 85 ans
Sources : Santé publique France - Insee

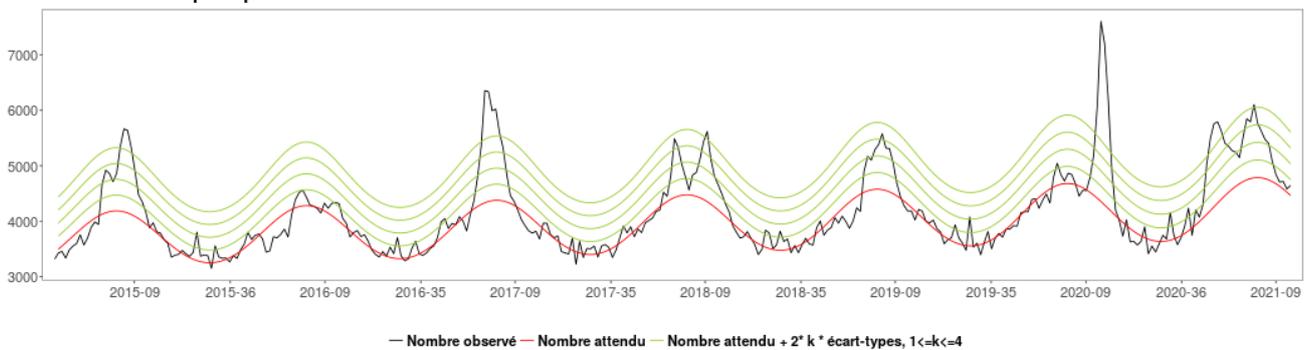


Figure 4 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S01-2020, par classe d'âges – France (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les 15-44 ans*)

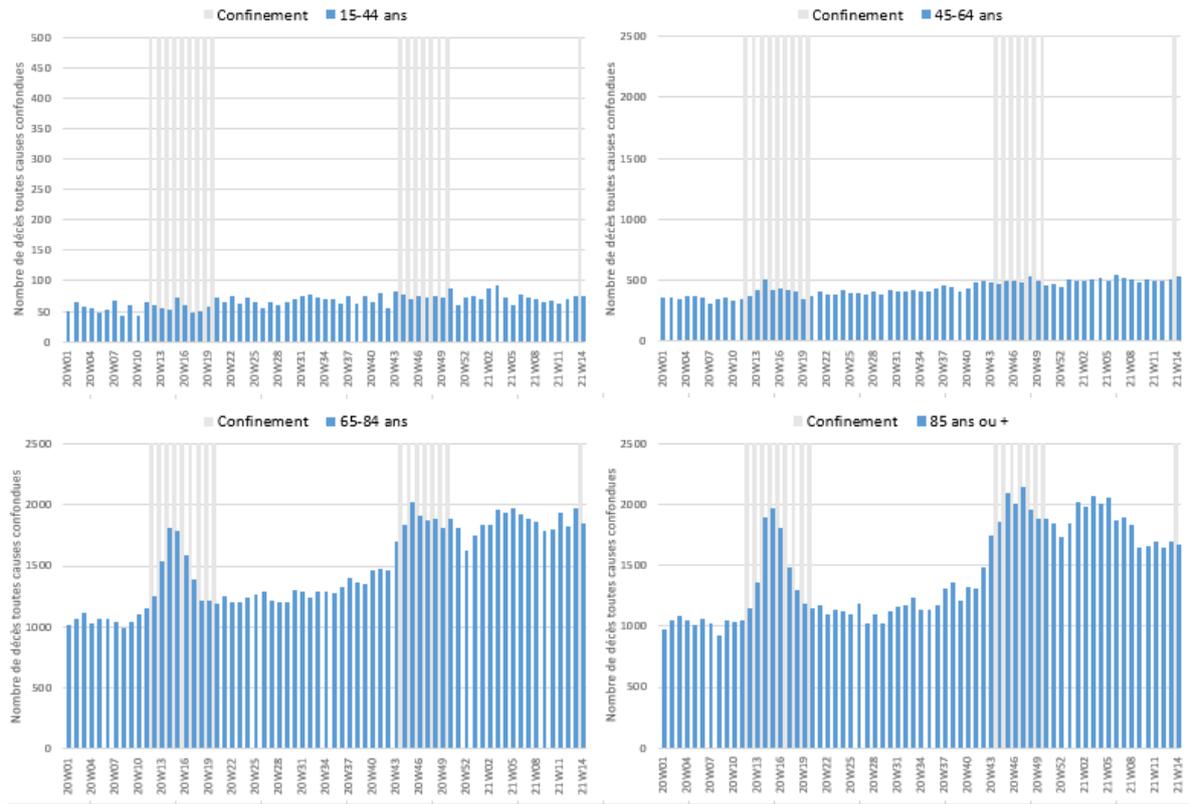
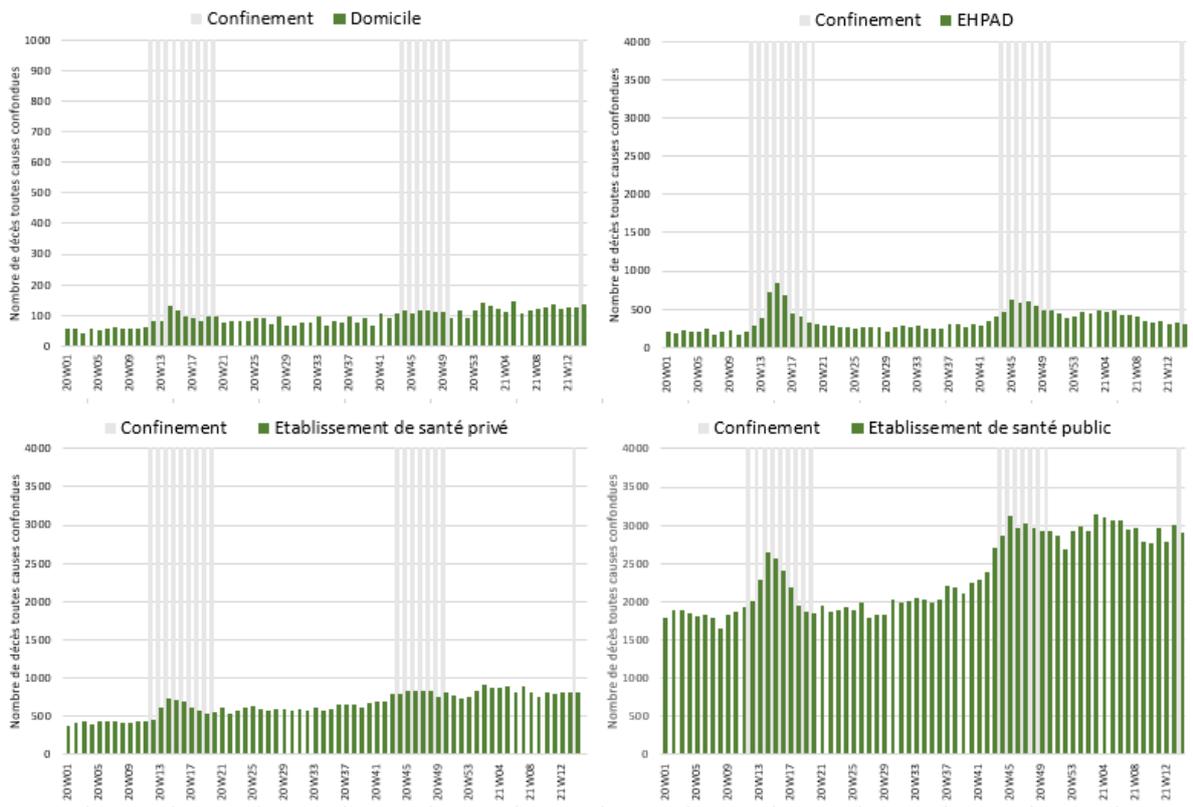


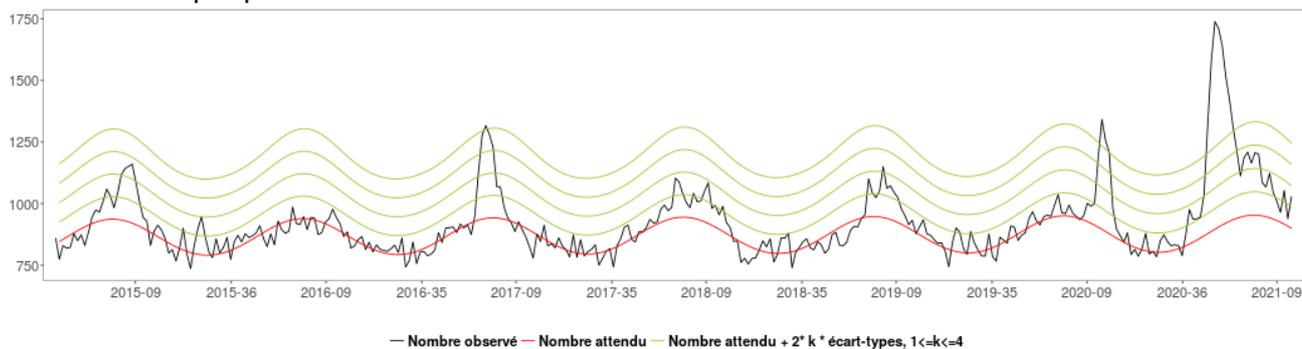
Figure 5 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S01-2020, par type de lieu de décès, tous âges – France entière (Source des données : Inserm-CépiDc) (*attention à l'échelle des ordonnées pour les décès à domicile*)



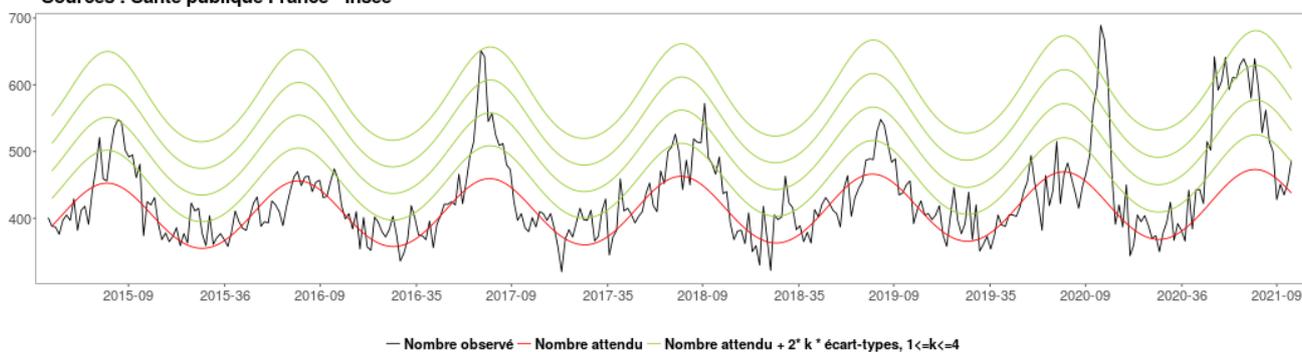
Situation régionale tous âges confondus

Figure 6 : Evolution hebdomadaire du nombre observé et attendu de décès en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand-Est, Ile-de-France, Normandie, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous âges confondus – de 2014 à 2021 (jusqu'à la semaine 13) (Sources des données : Insee - actualisation au 13 avril)

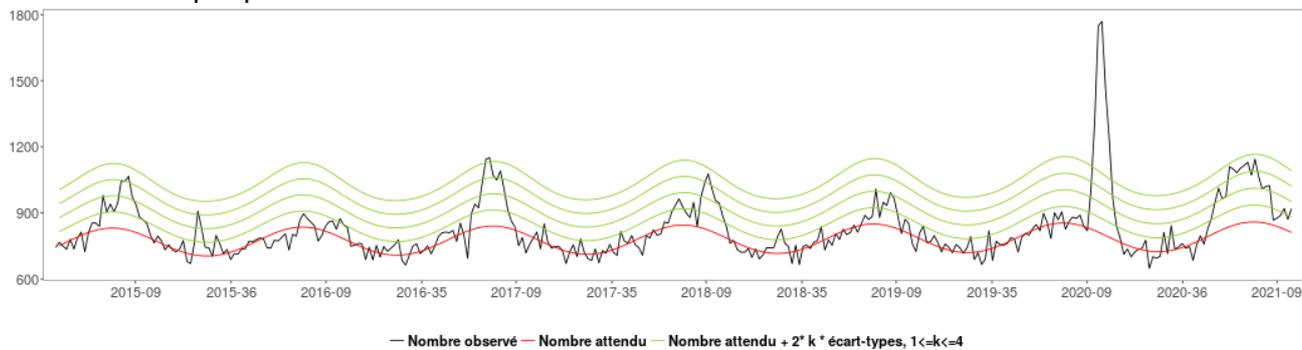
Effectifs hebdomadaires de mortalité - AUVERGNE-RHONE-ALPES - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



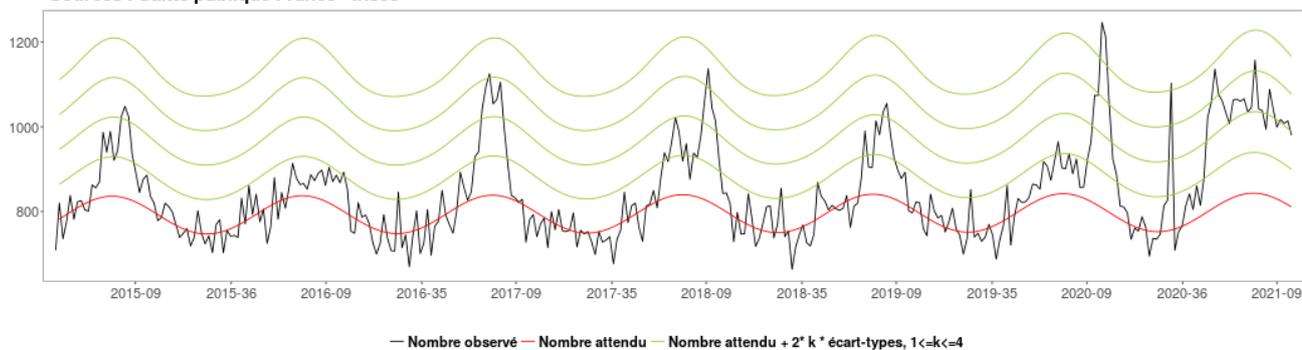
Effectifs hebdomadaires de mortalité - BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



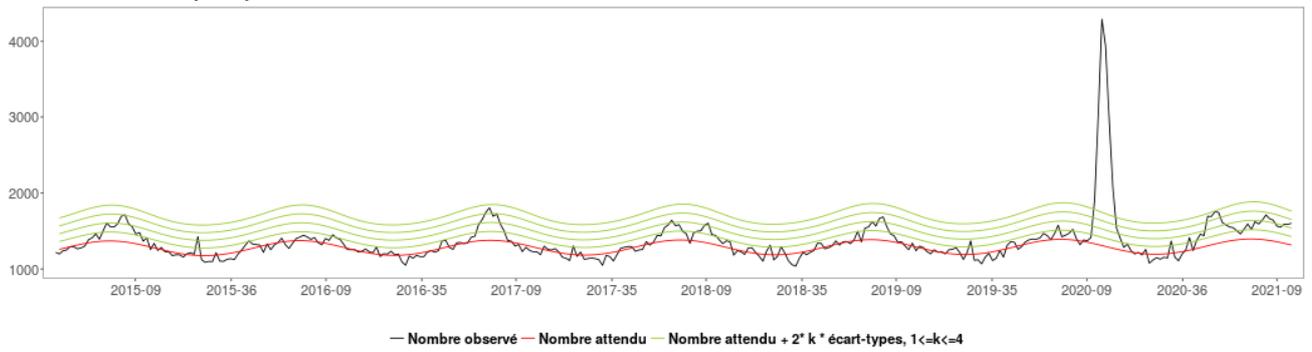
Effectifs hebdomadaires de mortalité - GRAND-EST - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



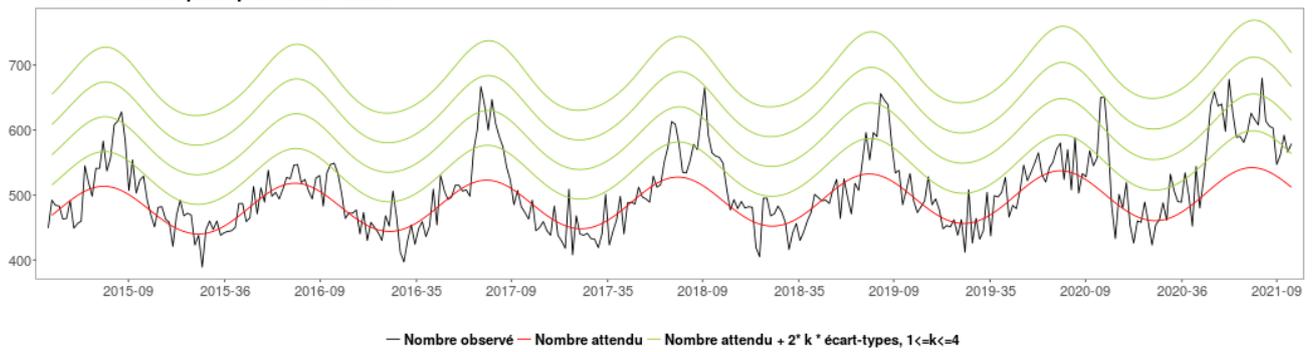
Effectifs hebdomadaires de mortalité - HAUTS-DE-FRANCE - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



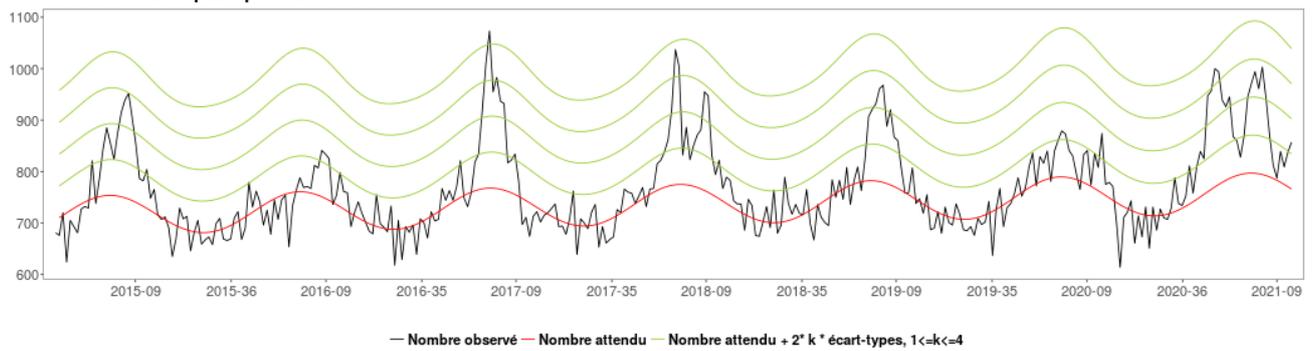
Effectifs hebdomadales de mortalité - ILE-DE-FRANCE - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadales de mortalité - NORMANDIE - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadales de mortalité - OCCITANIE - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadales de mortalité - PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR - Tous Ages
Sources : Santé publique France - Insee

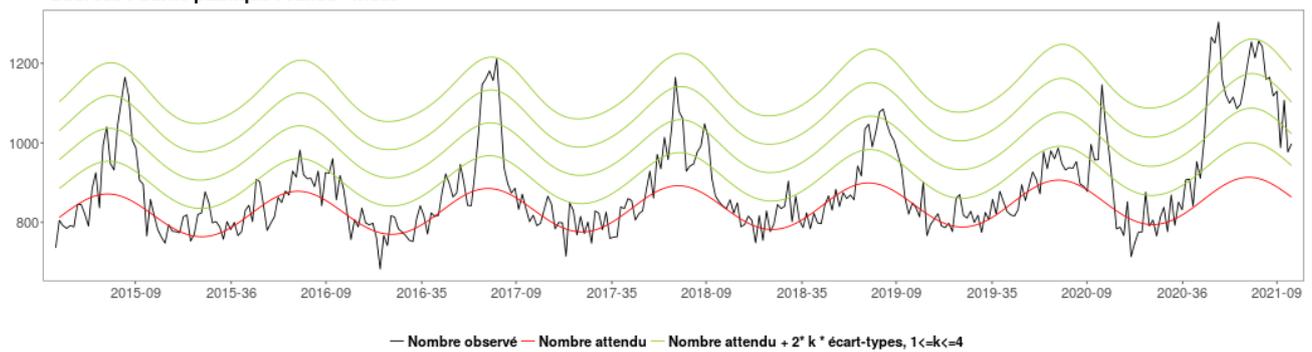
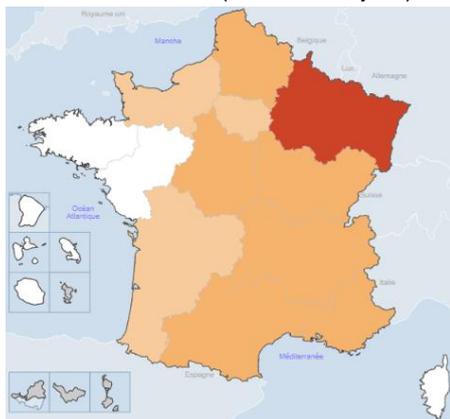


Figure 7 : Cartes régionales des niveaux d'excès (de modéré à exceptionnel) de mortalité tous âges, sur les semaines S03 à S13-2021 (Données incomplètes du fait des délais de transmission - actualisation au 13 avril)

Semaine 03-21 (du 18 au 24 janv)

Semaine 04-21 (du 25 au 31 janv)

Semaine 05-21 (du 01 au 07 fév)



Semaine 06-21 (du 08 au 14 fév)

Semaine 07-21 (du 15 au 21 fév)

Semaine 08-21 (du 22 au 28 fév)



Semaine 09-21 (du 01 au 07 mars)

Semaine 10-21 (du 08 au 14 mars)

Semaine 11-21 (du 15 au 21 mars)



Semaine 12-21 (du 22 au 28 mars)

Semaine 13-21 (du 29/03 au 04/04)

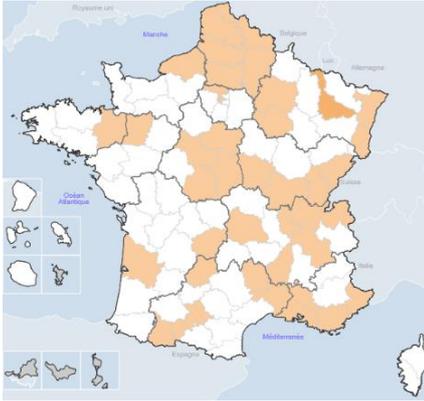


Légende des catégories :

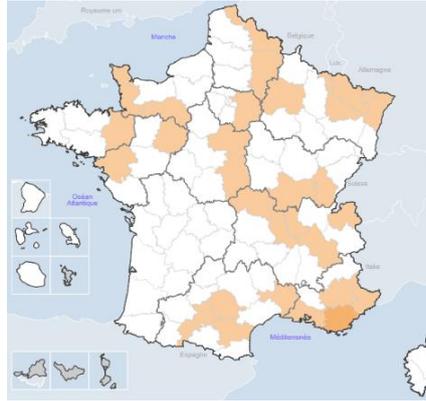


Figure 8 : Cartes départementales des niveaux d'excès (de modéré à exceptionnel) de mortalité tous âges, sur les semaines S03 à S13-2021 (Données incomplètes du fait des délais de transmission - actualisation au 13 avril)

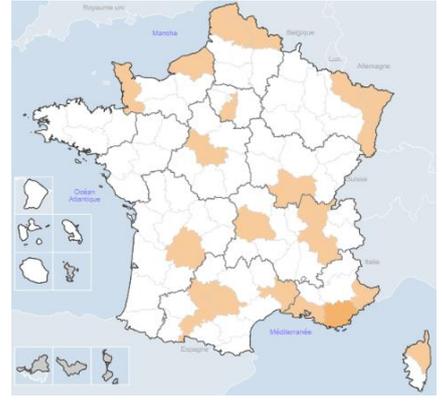
Semaine 03-21 (du 18 au 24 janv)



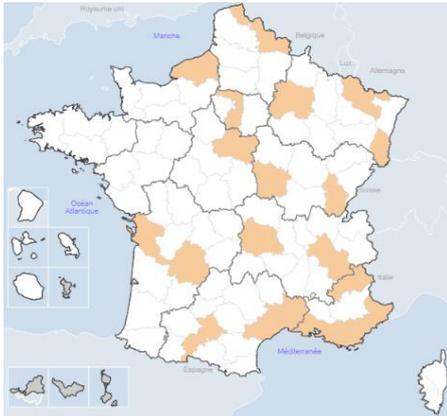
Semaine 04-21 (du 25 au 31 janv)



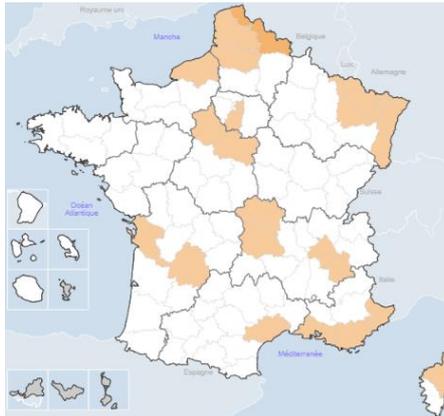
Semaine 05-21 (du 01 au 07 fév)



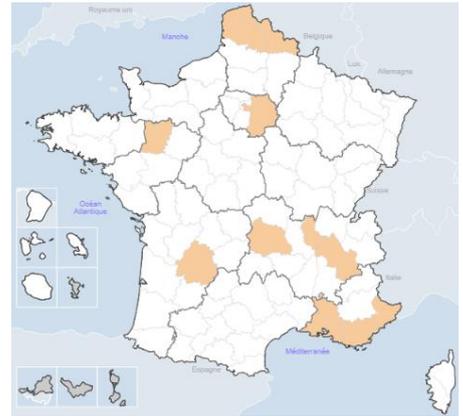
Semaine 06-21 (du 08 au 14 fév)



Semaine 07-21 (du 15 au 21 fév)



Semaine 08-21 (du 22 au 28 fév)



Semaine 09-21 (du 01 au 07 mars)



Semaine 10-21 (du 08 au 14 mars)



Semaine 11-21 (du 15 au 21 mars)



Semaine 12-21 (du 22 au 28 mars)



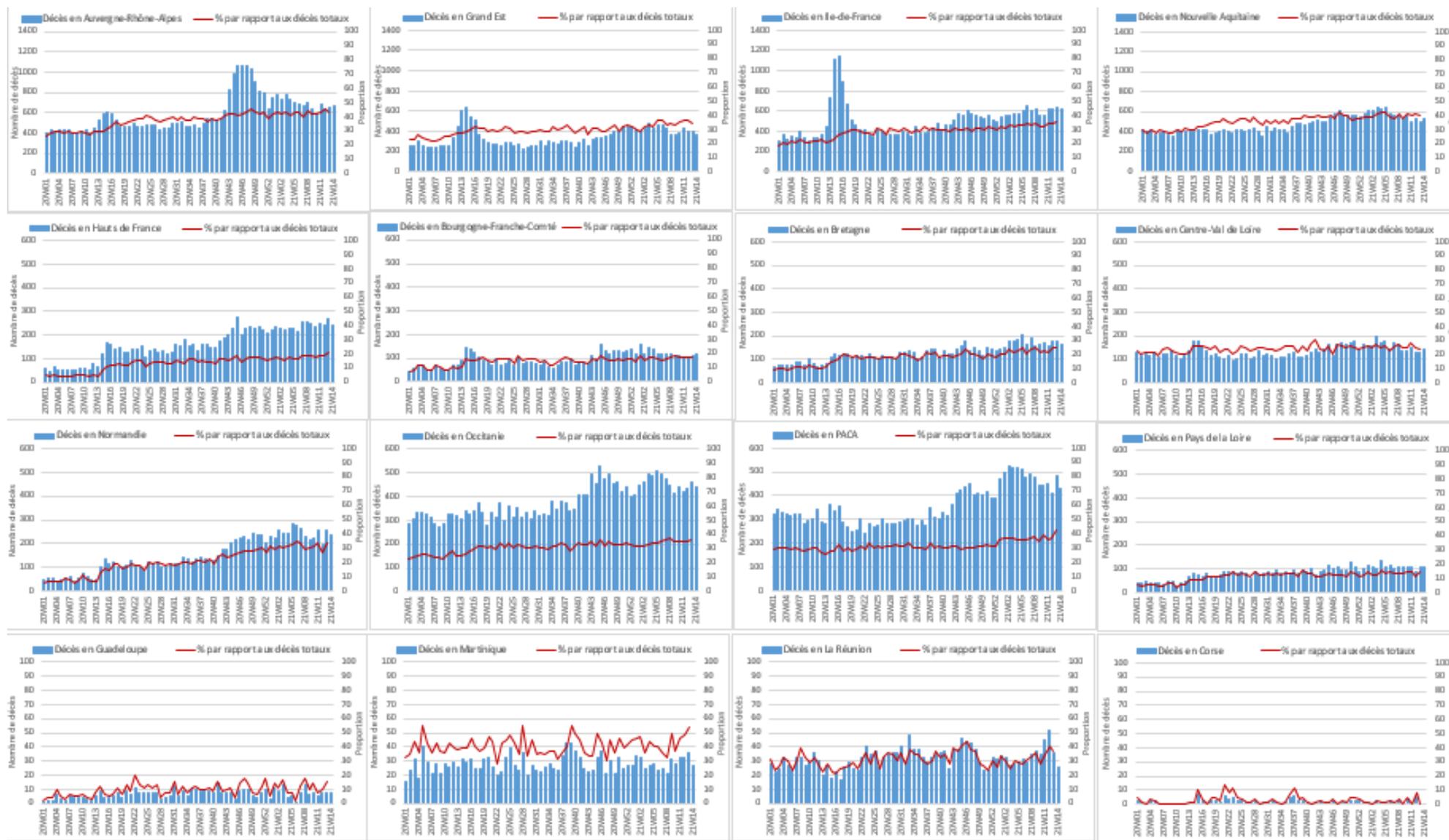
Semaine 13-21 (du 29/03 au 04/04)



Légende des catégories :

| |
|-----------------------|
| 1. Pas d'excès |
| 2. Excès modéré |
| 3. Excès élevé |
| 4. Excès très élevé |
| 5. Excès exceptionnel |
| N/A (5) |

Figure 9 : Fluctuations hebdomadaires des décès certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité totale de chaque région, à partir de S01-2020, par région, tous âges (Source des données : Inserm-CépiDc et Insee) (attention aux échelles des ordonnées)



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès <https://sic.certdc.inserm.fr>

Directrice de la publication
Geneviève Chêne
Directrice générale de Santé publique France

Rédaction :
Dr Céline Caserio-Schönemann
Anne Fouillet
Cécile Forgeot
Jérôme Naud
Isabelle Pontais
Dr Marie-Michèle Thiam

Direction Appui, Traitements et Analyses des données (DATA)

Diffusion :
Santé Publique France – DATA
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 20

<http://www.santepubliquefrance.fr>

1. Mortalité issue des bureaux d'état-civil, transmise par l'Insee

Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon de 3 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre près de 80 % de la mortalité nationale.

Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.

Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un événement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

Indicateurs et méthode

Les fluctuations de la mortalité sont suivies à travers deux indicateurs : les effectifs bruts de décès et le ratio de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants). Le ratio de mortalité (Figure 1) permet de tenir compte des évolutions démographiques de la population.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 27 pays européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclue les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Le modèle est appliqué :

- au niveau national, tous âges et pour 4 classes d'âges : < 15 ans, 15-64, 65-84 et >=85 ans;
- aux niveaux régional et départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-64 et >=65 ans (graphiques non présentés).

2. Mortalité issue de la certification électronique, transmise par l'Inserm-CépiDc

Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données pour Santé publique France, de manière réactive.

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20% de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre près de 30% de la mortalité nationale fin 2020. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 0% et 40% selon les régions) et selon le type de lieu de décès (majoritairement utilisé en hôpital public, très rarement utilisé pour les décès survenant à domicile).

Compte tenu de la montée en charge observée au cours de l'année 2020, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès depuis le début de l'année 2020, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).